

FORÊT • NATURE

OUTILS POUR UNE GESTION
RÉSILIENTE DES ESPACES NATURELS

Tiré à part de la revue **Forêt.Nature**

La reproduction ou la mise en ligne totale ou partielle des textes
et des illustrations est soumise à l'autorisation de la rédaction

foretnature.be

Rédaction : Rue de la Plaine 9, B-6900 Marche. info@foretnature.be. T +32 (0)84 22 35 70

Abonnement à la revue Forêt.Nature :
librairie.foretnature.be

Abonnez-vous gratuitement à Forêt.Mail et Forest.News :
foretnature.be

Retrouvez les anciens articles de la revue
et d'autres ressources : **foretnature.be**

A photograph of a forest scene. In the foreground, a large tree trunk is visible. To the left of the tree, there is a structure made of many thin, dark sticks or branches, some of which are illuminated with small, warm white lights. The background is filled with dense green foliage and trees.

COMPRENDRE LES PERCEPTIONS, LES USAGES ET LES SIGNIFICATIONS DE LA FORÊT EN 2005

DANIEL BODSON

À la demande de la Société Royale du Cheval de Trait Ardennois, une enquête a été réalisée durant le courant du mois de juin 2005. Son objectif était de dresser un état des lieux des perceptions, usages et signification de la forêt auprès de la population wallonne et bruxelloise. Les résultats présentés ici sont issus d'un échantillon représentatif de 1 038 individus.

D'un point de vue sociologique, la forêt wallonne actuelle – mais aussi future –, ne peut plus être considérée comme un milieu « naturel » à part, autocentré et fonctionnant en relative autonomie par rapport au reste de la société.

D'une part, l'exiguïté du territoire wallon induit une grande proximité entre les espaces ruraux et les zones urbaines, proximité accrue en outre par une spatialisat-ion des pratiques sociales organisées à partir du modèle de la mobilité.

D'autre part, la mutation du modèle culturel en milieu rural, mais aussi les importantes transformations qui ont marqué les rapports entre « ville et campagne » font que l'espace rural actuel, dont la forêt fait partie, se pense et se vit sur un mode radicalement différent du mode traditionnel. Ainsi peut-on considérer que dans une région comme la Wallonie, l'espace rural

Profession en lien direct avec le secteur forestier	7,4 %
Personne dans l'entourage qui travaille dans les secteurs forestier ou bois	28,5 %
Chasseur régulier	0,6 %
Chasseur occasionnel	2,4 %
Propriétaire d'une parcelle boisée	9,0 %

Tableau 1 – Quelques caractéristiques de l'échantillon relatives à la forêt.

se caractérise essentiellement par sa sub-urbanisation.

Ceci veut dire que, par rapport à une société rurale traditionnelle, fermée sur elle-même et très homogène socialement et culturellement, le rural urbanisé se caractérise, à l'inverse par l'ouverture et la diversité et ce, tant du point de vue des populations et des acteurs sociaux, que des pratiques sociales et des modèles de référence.

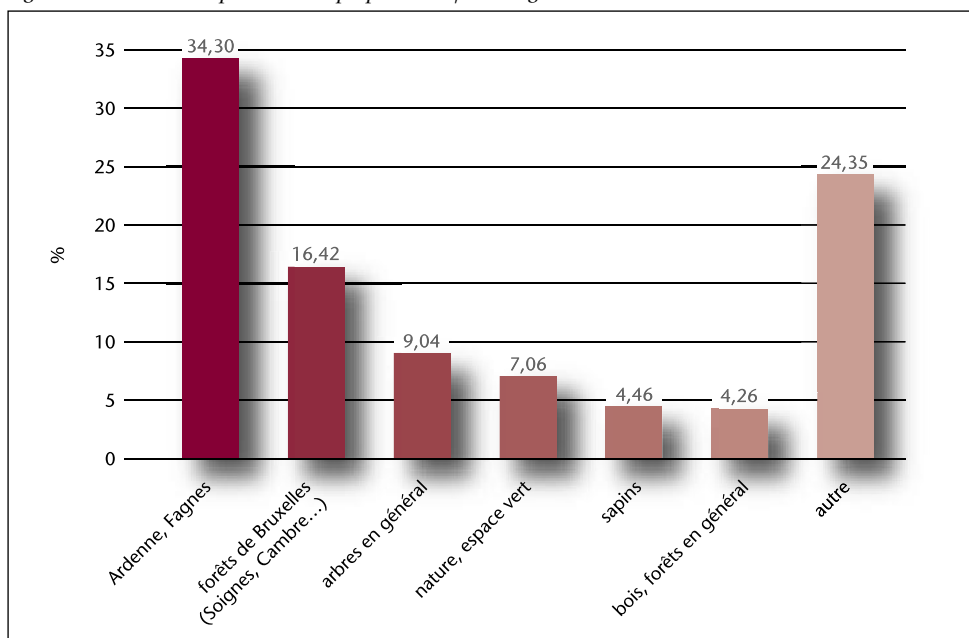
Dans un tel contexte sociologique, il est déterminant de comprendre les perceptions, les usages et les significations de la forêt pour une population wallonne et bruxelloise largement urbanisée.

RAPPORT DE L'INDIVIDU À LA FORÊT

Évocation spontanée

Lorsque l'on demande aux Wallons et aux Bruxellois quel est le premier mot qui

Figure 1 – Évocations spontanées à propos de la forêt belge.



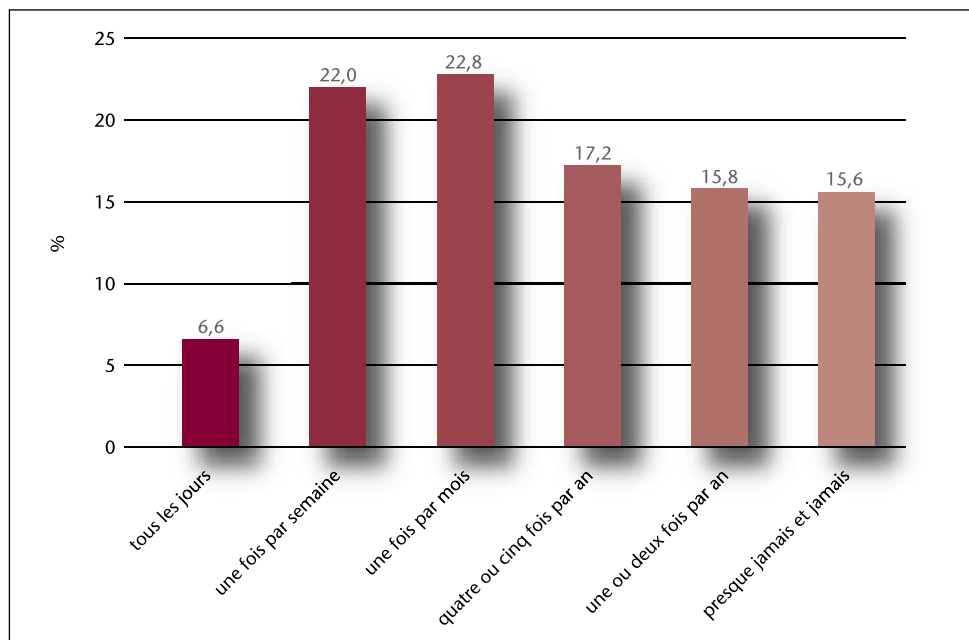


Figure 2 – Fréquence des visites en forêt.

leur vient à l'esprit quand on dit « forêt belge », les deux premières réponses, qui représentent 51 % du total, évoquent l'Ardenne et les forêts ardennaises (35 %) ainsi que la Forêt de Soignes et le Bois de la Cambre (16 %). Ce registre d'évocations spontanées ne renvoie donc pas d'abord à des notions abstraites telles que « nature ou espace vert » qui ne sont citées que par 7 % des répondants. Dans l'univers des évocations, la forêt se représente avant tout à partir d'un ancrage spatial très concret, de massifs forestiers bien déterminés. À cette dimension, il faut ajouter le haut pouvoir évocateur de l'Ardenne dans les représentations des Belges francophones.

Connaissance de la forêt

Nos contemporains ont en général une connaissance approximative du milieu forestier. Ainsi, 62 % des personnes inter-

rogées sous-évaluent l'importance du territoire couvert par la forêt en Wallonie et 16 % la sur-évaluent ; seuls 22 % donnent une réponse exacte (la forêt couvre 32 % de la Wallonie).

La connaissance des différentes espèces d'arbres qui peuplent nos forêts n'est pas très étendue : 60 % des personnes interrogées se disent capables de reconnaître entre 0 et 5 espèces, 28,7 % entre 6 et 10 et enfin 12 % disent pouvoir reconnaître plus de dix espèces. Notons cependant que ces déclarations n'ont pas été testées.

Fréquentation de la forêt

Fréquence des visites en forêt

Les deux modalités de visite en forêt les plus fréquemment citées sont « une fois par mois (23 %) » et « une fois par semaine (22 %) ». En y ajoutant les 6 % de

visites quotidiennes, on constate que la moitié des Belges francophones fréquentent la forêt au moins une fois par mois. On voit ici que, pour la moitié de la population, le rapport à la forêt n'est pas quelque chose d'abstrait, d'éthéré, mais qu'il s'incarne dans une pratique relativement fréquente.

À l'inverse, seuls 16 % des individus interrogés déclarent ne jamais ou presque jamais fréquenter la forêt. Les 34 % restant fréquentent la forêt plus épisodiquement, de l'ordre de quelques fois par an.

Si l'on examine la fréquentation sous l'angle de l'âge, on constate que les individus de 55 ans et plus sont 24 % à ne jamais ou quasi jamais aller en forêt contre 16 % au total. On constate également que les 15-24 ans sont un peu plus nombreux à se rendre une fois par semaine dans la forêt (28,4 %, total 22 %) Il y a là sans doute l'incidence des activités des mouvements de jeunesse.

Ajoutons enfin que les individus dont la profession est en lien direct avec le secteur forestier sont, et c'est un truisme, trois fois plus nombreux que la moyenne (18,4 % contre 6,5 %) à fréquenter la forêt quotidiennement.

Période principale des visites en forêt

Les moments auxquels les individus se rendent en forêt nous indiquent que le rapport à la forêt est très largement associé aux périodes de loisirs (81,2 %). Ceci se répartit entre les week-ends (61,4 %) et les vacances (19,8 %).

Cette pratique urbanisée de la forêt durant les périodes de loisirs, qui est largement le fait de l'ensemble de la population, est

encore plus importante dans le groupe des individus qui habitent en ville : le pourcentage passe de 75 % pour les villageois à 85 % pour les habitants des petites et grandes villes.

C'est dans la catégorie des individus les plus jeunes, 15-24 ans, que l'on trouve la plus grande proportion d'individus qui fréquentent la forêt le week-end ou pendant les vacances (88,3 %, total 81,2 %). À l'inverse, c'est parmi les plus âgés, 55-65 ans, que l'on constate une moindre fréquentation en période de loisirs (67,8 %) et une fréquentation durant la semaine la plus importante (32,2 % total 18,8 %).

En situation urbanisée, la forêt est un territoire associé à la vie de tous les jours à la manière dont le week-end est associé à la semaine : c'est un espace de secondarité certes, mais néanmoins indispensable et précieux.

L'activité principale exercée dans la forêt

Le rapport ludique à la forêt que l'on voyait s'esquisser ci-dessus lors de l'examen des périodes de fréquentation se confirme massivement lorsque l'on découvre le type d'activités que les individus pratiquent en forêt. 91 % des personnes interrogées pratiquent la promenade, que ce soit à pied, en vélo ou à cheval.

Par contre, seul 1,2 % des répondants déclare le travail comme activité principale en forêt.

L'observation de la nature recueille 3,6 % des réponses en première réponse et 40,4 % en deuxième réponse. La cueillette ne concerne que 0,7 % et la pratique des engins motorisés 0,4 %, soit une infime minorité.

Opinions relatives à la fonction et aux usages de la forêt

La principale fonction que doit remplir la forêt

L'examen de la principale fonction que les individus attendent de la forêt nous renseigne très précisément sur le statut qu'ils souhaitent voir attribuer à cette partie du territoire. La préservation de la nature et la régénération de la qualité de l'air sont, pour 70 % des personnes interrogées, les deux principales fonctions que doit remplir la forêt. La production de bois n'est mentionnée que par 9,7 % des répondants, l'éducation à la nature par 9,2 %, les loisirs et le tourisme par 8,3 %.

Pour le Belge urbanisé, le statut de la forêt émane d'un rapport affectif bien plus que fonctionnel. La forêt, sa forêt d'Ardenne ou de Soignes, doit être un conservatoire,

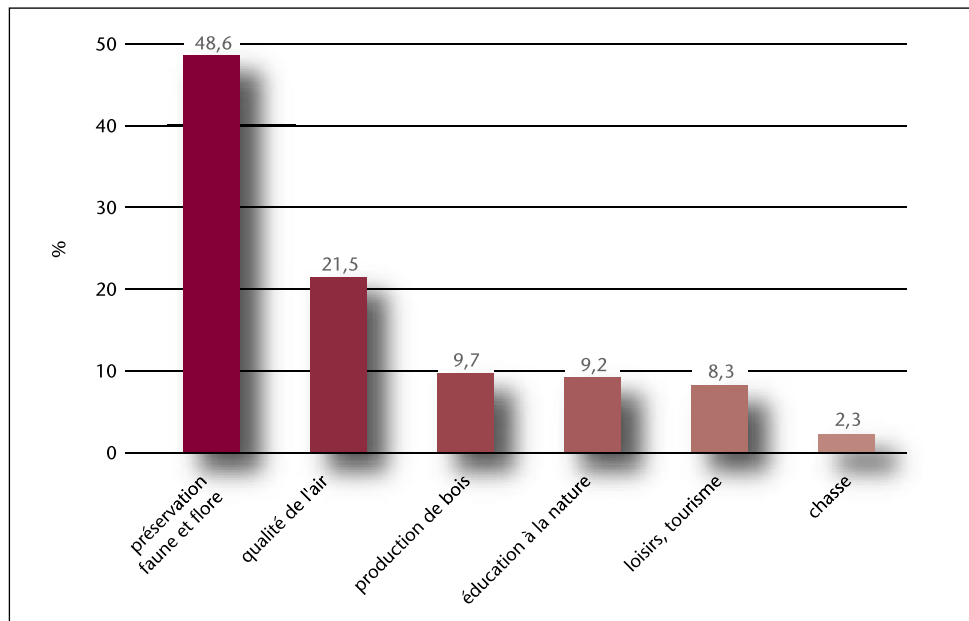
voire un sanctuaire de l'air et de la nature, un territoire tabou, préservé des agressions de la vie moderne et non un lieu de production économique.

Les activités que l'on devrait vraiment interdire en forêt

Les individus ont été interrogés à propos des activités qu'il fallait, selon eux, vraiment interdire en forêt. Une liste de dix activités leur a été soumise et, pour chacune, il leur était demandé de répondre s'il fallait, oui ou non, l'interdire.

Une activité fait la quasi-unanimité contre elle. Il s'agit des ballades en engins motorisés dans la forêt (moto verte, quad, 4 x 4). 88 % des Belges francophones interrogés souhaitent que l'on interdise vraiment cette activité. Ajoutons que dans la liste proposée, la ballade en engin motorisé est la

Figure 3 – Fonctions principales que devrait avoir la forêt.



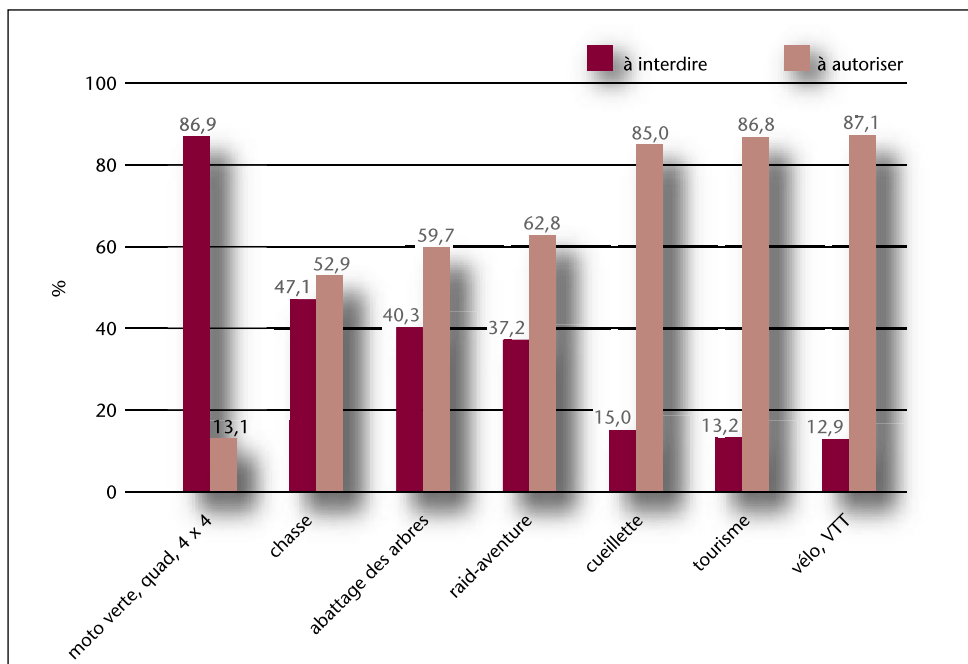


Figure 4 – Activités à autoriser ou à interdire.

seule activité qui recueille plus de 50 % de réponses demandant son interdiction. Cette opinion est tout autant celle des hommes que des femmes, avec un pourcentage un peu plus élevé chez les femmes (91 %) que chez les hommes (83 %). Toutes les catégories d'âge souhaitent cette interdiction avec, cependant, un pourcentage un peu moins élevé chez les plus jeunes : on passe de 81 % chez les 15-24 ans à 90 % chez les 55-64 ans, le total étant de 88 %.

Trois autres activités recueillent un pourcentage certes minoritaire mais néanmoins significatif demandant leur interdiction. Il s'agit du raid-aventure, de l'abattage des arbres et de la chasse.

37 % des personnes interrogées pensent que le raid-aventure doit être interdit et 63 % ne le pensent pas.

40 % des personnes interrogées pensent qu'il faut interdire l'abattage des arbres et 50 % ne le pensent pas. Les femmes (44 %) expriment cette opinion un peu plus que les hommes (36 %).

Si l'on examine les classes d'âge, on constate que la proportion d'individus favorable à l'interdiction de l'abattage des arbres est de plus ou moins un tiers dans toutes les classes sauf chez les 15-24 ans où ils sont 68 % à souhaiter cette interdiction. Autrement dit, deux tiers des individus entre 25 et 65 ans ne pensent pas qu'il faille interdire l'abattage des arbres, la proportion étant inverse chez les 15-24 ans. À la lecture de ces chiffres, il faut se poser la question de savoir si l'on se trouve face à un effet de l'âge ou à un effet de génération. En d'autres termes, faut-il comprendre que les 15-24 ans sont

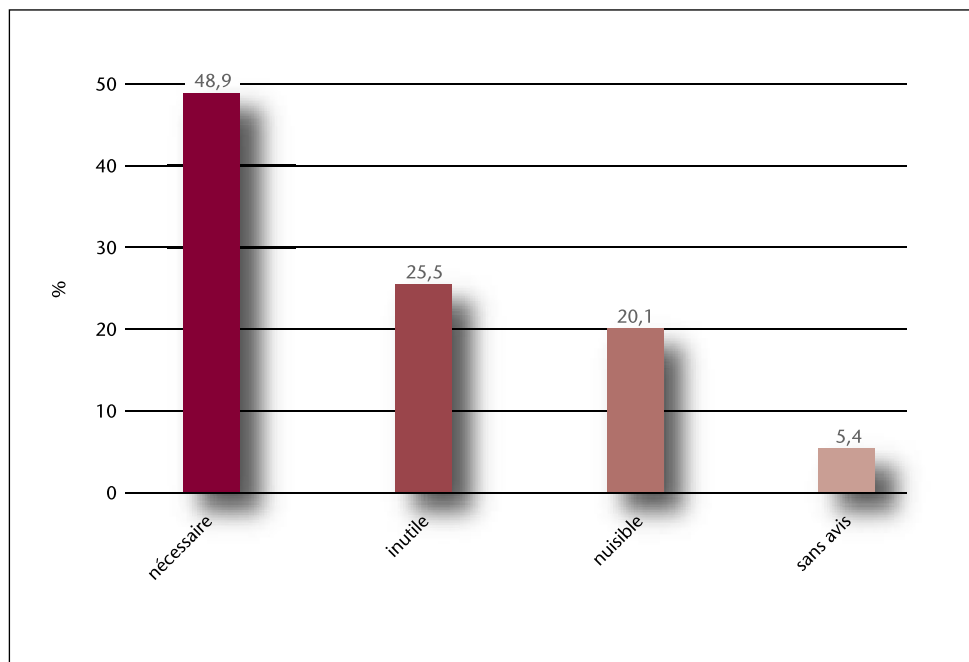


Figure 5 – Considérations pour la chasse.

majoritairement opposés à l'abattage des arbres du simple fait de leur jeune âge, ou bien sommes-nous face à l'émergence d'une nouvelle tendance de l'opinion portée par la génération montante ? La question est ouverte.

Considération pour la chasse

En ce qui concerne la chasse, les opinions sont partagées en deux : 47 % pensent qu'il faut l'interdire et 53 % pensent qu'il ne faut pas l'interdire. On retrouve ce partage de l'opinion à propos de la chasse lorsqu'il s'agit de vérifier son utilité. 49 % des personnes interrogées pensent que la chasse est nécessaire et 46 % pensent qu'elle est inutile ou nuisible, 5 % sont sans avis. Cette opinion varie cependant avec l'âge : seuls 29 % des 15-24 ans estiment que la chasse est nécessaire contre 60 % chez les 55-64 ans.

Les femmes sont moins convaincues de sa nécessité (43 %) que les hommes (56 %), et les villageois sont un peu plus nombreux (54 %) que les habitants des grandes villes (42 %) à estimer que la chasse est nécessaire.

Enfin, et ce n'est pas surprenant, les individus exerçant une profession en rapport avec la forêt sont 68 % à penser que la chasse est nécessaire contre 49 % en moyenne.

Évaluation de l'attitude des travailleurs de la forêt par rapport à la protection de la nature et de l'environnement

Deux métiers parmi les travailleurs de la forêt sont considérés comme « plutôt peu ou pas attentifs à la nature et à l'environnement » : il s'agit des exploitants forestiers (54 %) et des débardeurs avec machines (70 %).

Les gardes forestiers (94 %), les gardes-chasse (88 %), les sylviculteurs (85 %) et les débardeurs avec cheval (75 %) sont considérés comme étant plutôt attentifs à la nature et à l'environnement dans leur travail.

Développement durable

Quelle est la principale menace qui pèse sur la forêt belge ?

Pour 46 % des personnes interrogées, la pollution, notamment les pluies acides, est la principale menace qui pèse sur la forêt belge. Pour 18 % c'est le déboisement et pour 6 % les maladies des arbres. Ces trois réponses totalisent 70 %.

Il est intéressant de remarquer que, pour les individus interrogés, les menaces qui pèsent sur la forêt ce sont d'abord et avant tout des menaces qui pèsent sur les arbres, leur santé et leur existence, et non pas sur le

territoire forestier, son étendue et son intégrité. Ainsi, la menace que fait peser l'urbanisation ne vient qu'en quatrième position et ne recueille que 6 % des réponses.

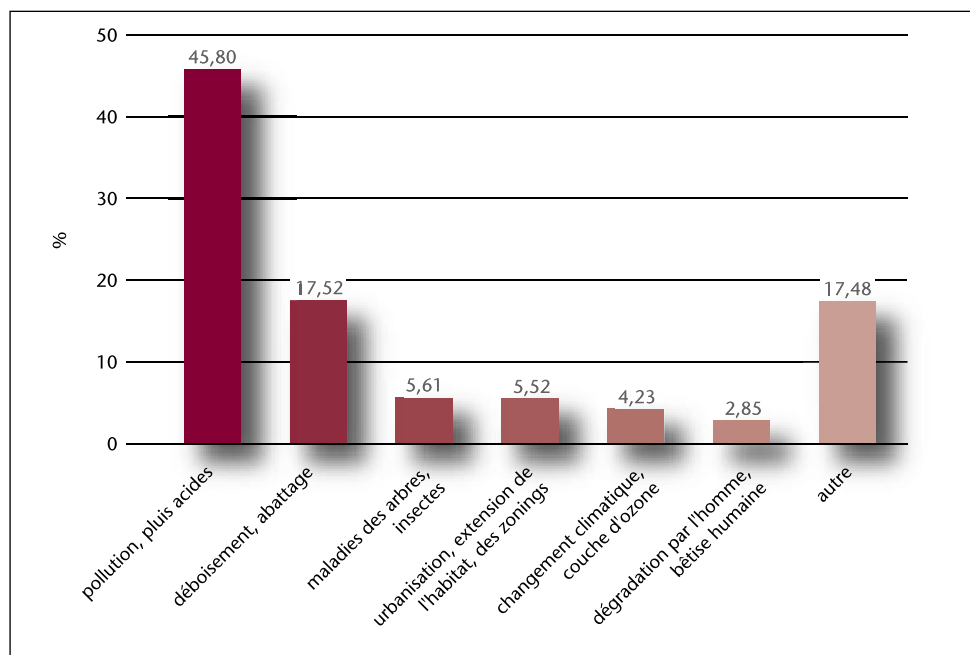
Ajoutons enfin que le fait de mentionner le déboisement comme une menace pesant sur les forêts belges est lié, pour une part sans doute, à un effet de halo généré par les informations qui nous parviennent de la forêt amazonienne et des risques de déboisement qu'elle encoure.

Certification forestière

La certification forestière est inconnue du grand public : 90 % des personnes interrogées n'en ont jamais entendu parler.

Par contre, 76 % de l'échantillon sont disposés à payer plus cher un produit bois certifié.

Figure 6 – Principales menaces pesant sur la forêt belge.



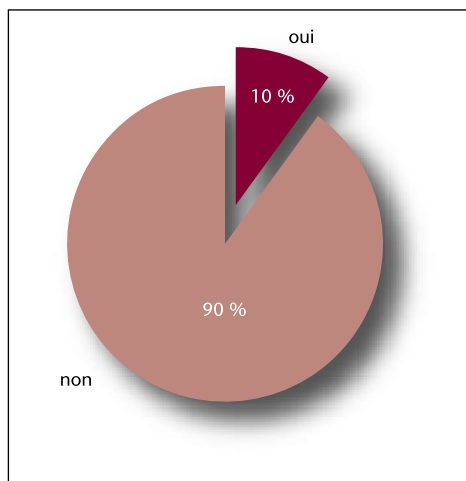


Figure 7 – Connaissance de l'existence de la certification forestière.

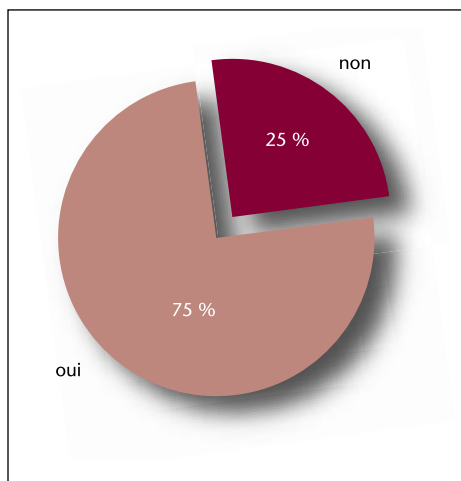


Figure 8 – Disposition à payer plus cher un bois certifié.

Le surcoût qu'ils sont prêts à consentir est de 1 à 10 % pour quatre individus sur dix et de 11 à 50 % pour un tiers des répondants.

LE BOIS DANS LA CONSTRUCTION

Opinions

Construire une maison essentiellement en bois, est-ce envisageable ?

La proportion d'individus interrogés qui considère comme envisageable le fait de construire une maison en bois a sensiblement augmentée entre 2001 et 2005 puisqu'elle passe de 30 % à 45 %. La proportion des individus opposés à cette idée régresse de 56 % à 48 %. Enfin les hésitants passent de 14 % à 7 %.

En 2005 les plus jeunes sont les moins partants : les 15-24 ans ne sont que 30 % à envisager cette possibilité contre 56 % dans le groupe des 45-54 ans (moyenne 45 %).

Le bois : matériaux traditionnel ou contemporain ?

Le bois n'est pas majoritairement perçu comme un matériaux du passé : 52 % des personnes interrogées pensent que le bois convient plutôt aux constructions de type contemporain, contre 48 % qui estiment que c'est un matériaux mieux adapté aux constructions traditionnelles.

Que penser du bois par rapport à la construction traditionnelle ?

Les qualités de mise en œuvre du bois sont évaluées comme suit par rapport à la construction traditionnelle :

- 68 % pensent que c'est un matériau plus cher ;
- 83 % qu'il permet une construction plus rapide ;
- 66 % qu'il est moins compliqué à mettre en œuvre ;
- 67 % pensent que les constructions en bois durent moins longtemps ;
- et 54 % estiment que c'est un matériau moins bien adapté à notre climat.

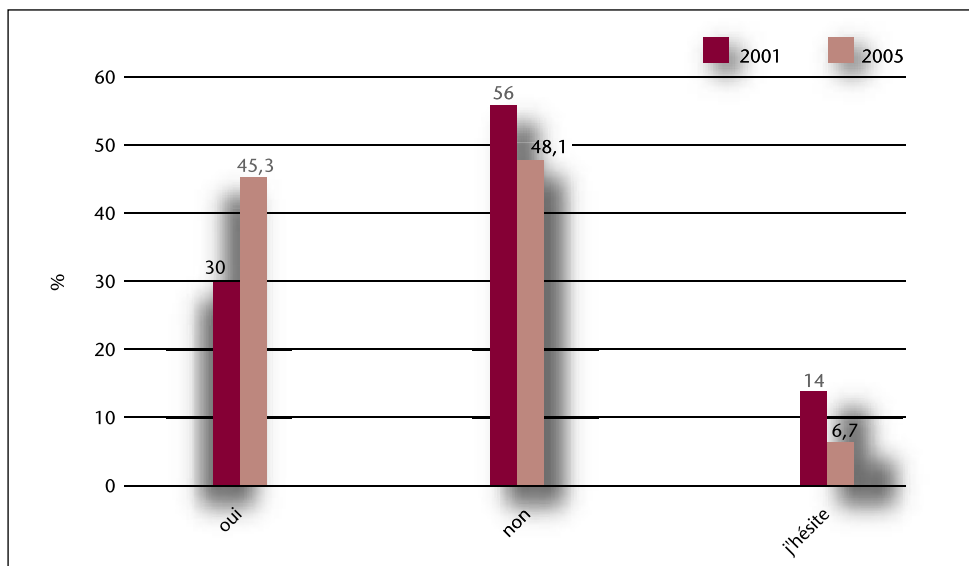


Figure 9 – Évolution de la disposition à construire une maison essentiellement en bois, entre 2001 et 2005.

Acceptation d'un aménagement en imitation bois

Les aménagements en imitation bois ne sont pas acceptés par la majorité de l'échantillon tout en étant un peu mieux acceptés à l'intérieur des maisons. Seuls 37 % accepteraient un aménagement en imitation bois à l'extérieur de la maison et 45 % à l'intérieur de celle-ci.

Information

Parmi les personnes interrogées, 40 % disent savoir où trouver les renseignements utiles pour construire en bois. Ce pourcentage est en augmentation de 10 % depuis 2001.

Internet vient largement en tête (32 %) des endroits où les individus iraient chercher les renseignements utiles pour construire en bois. Ensuite viennent les administrations régionales, provinciales et communales (22 %). Ces deux premières modalités totalisent 54 % des réponses.

Viennent ensuite : Batibouw (5,4 %), Bois et Habitat (4,8 %), Brico, marchands de matériaux (4,8 %), entrepreneurs et entrepreneurs bois (4,8 %), Pages jaunes (4,5 %), salons et expositions (4,2 %). ■

DANIEL BODSON

d.bodson@anso.ucl.ac.be

Docteur en sociologie,
Unité d'anthropologie
et de sociologie (ANSO),
Université catholique de Louvain
place Montesquieu,1
B-1348 Louvain-la-Neuve